

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

CELLCOM

Siège Social : 25 Rue de l'Artisanat CHARGUIA 2 ARIANA.

La société CELLCOM publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 13 novembre 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Achraf GUERMECH (AMC Ernst & Young).

SOCIETE CELLCOM SA
BILAN
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Notes	Soldes arrêtés au 31 Décembre	
		2022	2021
<u>Actifs non courants</u>			
Immobilisations incorporelles		366 274	366 274
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(366 274)	(366 274)
Immobilisations incorporelles nettes	A.1	-	-
Immobilisations corporelles		3 469 920	3 409 333
- Amortissements des immobilisations corporelles		(3 069 054)	(2 883 811)
Immobilisations corporelles nettes	A.1	400 866	525 522
Immobilisations financières		2 058 106	2 028 131
- Provisions pour dépréciation des immobilisations financières		(385 538)	(355 563)
Immobilisations financières nettes	A.2	1 672 568	1 672 568
Total des actifs immobilisés		2 073 434	2 198 090
Total des actifs non courants		2 073 434	2 198 090
<u>Actifs courants</u>			
Stocks		7 865 355	11 296 096
- Provisions pour dépréciation des stocks		(3 162 262)	(1 699 778)
Stocks nets	A.3	4 703 093	9 596 318
Clients et comptes rattachés		18 988 565	15 509 540
- Provisions pour dépréciation des comptes clients		(7 704 617)	(7 398 056)
Clients et comptes rattachés nets	A.4	11 283 948	8 111 484
Autres actifs courants		7 881 951	10 066 465
- Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(953 134)	(953 134)
Autres actifs courants nets	A.5	6 928 817	9 113 331
Liquidités et équivalents de liquidités		262 495	4 633 327
- Provisions pour dépréciation des liquidités		(3 876)	(3 876)
Liquidités et équivalents de liquidités nets	A.6	258 619	4 629 451
Total des actifs courants		23 174 477	31 450 583
Total des actifs		25 247 911	33 648 674

SOCIETE CELLCOM SA
BILAN
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Soldes arrêtés au 31 Décembre	
Capitaux propres et passifs	Notes	2022	2021
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		4 461 532	4 461 532
Réserves légales		826 890	826 890
Autres réserves		150 000	150 000
Avoirs des actionnaires		(145 912)	(145 912)
Résultats reportés		(1 066 550)	(1 323 239)
Primes d'émission		5 581 416	5 581 416
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		9 807 376	9 550 687
Résultat net de l'exercice		(4 043 520)	256 688
Total des capitaux propres avant affectation	A.7	5 763 856	9 807 376
Passifs			
<u>Passifs non courants</u>			
Emprunts	A.8	62 030	106 074
Provisions pour risques et charges	A.9	424 595	353 596
Total des passifs non courants		486 625	459 670
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	A.10	4 181 115	10 573 718
Autres passifs courants	A.11	2 267 112	1 584 634
Concours bancaires	A.12	12 549 202	11 223 277
Total des passifs courants		18 997 430	23 381 629
Total des passifs		19 484 055	23 841 298
Total des capitaux propres et des passifs		25 247 911	33 648 674

SOCIETE CELLCOM SA
ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Exercice de 12 mois clos le
31 Décembre

	Notes	2022	2021
<u>Produits d'exploitation</u>			
Revenus	B.1	56 943 215	61 599 449
Total des produits d'exploitation		56 943 215	61 599 449
<u>Charges d'exploitation</u>			
Coût d'achat des marchandises vendues	B.2	(51 359 144)	(54 725 303)
Charges de personnel	B.3	(2 818 662)	(2 798 918)
Dotations aux amortissements et aux provisions	B.4	(2 119 979)	(279 739)
Autres charges d'exploitation	B.5	(1 849 104)	(2 042 211)
Total des charges d'exploitation		(58 146 890)	(59 846 172)
Résultat d'exploitation		(1 203 674)	1 753 277
Charges financières nettes	B.6	(2 603 853)	(1 482 268)
Produits des placements	B.7	73 086	106 989
Autres gains ordinaires	B.8	71 426	34 818
Autres pertes ordinaires	B.9	(245 032)	(2 303)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(3 908 047)	410 513
Impôt sur les bénéfices	B.10	(135 472)	(153 825)
Résultat net de l'exercice		(4 043 520)	256 688

SOCIETE CELLCOM SA
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Etat des flux de trésorerie	Notes	Exercice de 12 mois clos le 31 Décembre	
		2022	2021
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</u>			
Résultat net		(4 043 520)	256 688
Ajustements pour			
*Amortissements et provisions		2 119 979	279 739
*Variation des :			
Stocks		3 430 741	(3 184 720)
Créances clients		(3 479 025)	1 035 824
Autres actifs		2 184 514	(1 206 643)
Fournisseurs et autres dettes		(5 710 124)	2 219 430
Intérêts courus		18 333	41 665
*Plus-value sur cessions d'immobilisations		(31 543)	-
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	C.1	(5 510 645)	(558 017)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations corporelles		(170 762)	(208 949)
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles		77 000	-
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations financières		(29 975)	-
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	C.2	(123 737)	(208 949)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Variations des crédits leasing (Principal)		(36 857)	(19 042)
Variation des crédits de financement à court terme		639 176	3 296 081
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	C.3	602 318	3 277 040
Variation de trésorerie		(5 032 064)	2 510 075
Trésorerie au début de l'exercice		3 510 340	1 000 265
Trésorerie à la clôture de la période	C.4	(1 521 723)	3 510 340

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES **AU 31 DECEMBRE 2022**

I. PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE CELLCOM SA

Données Générales

Forme juridique :	Société Anonyme
Capital social :	4 461 532 Dinars
Nombre d'actions :	4 461 532 actions de 1 Dinar chacune.
Siège social :	25, Rue de l'Artisanat, Zone Industrielle Charguia 2, Ariana, Tunisie
Registre de commerce :	Tunis - B112591998
Matricule fiscal :	624926H/A/M/000
Directeurs Généraux :	M. Mohamed Amine Chouaieb (du 01/01/2022 au 30/06/2022) M. Housseem Eddine Ben Othman (du 01/07/2022 au 31/10/2022) M. Samir Douik (du 01/10/2022 au 31/12/2022)
Commissaires aux comptes :	AMC - ERNST & YOUNG

La société CELLCOM a été fondée en Décembre 1997, sous la forme d'une Société à responsabilité limitée « SARL » et s'est spécialisée dans les produits HiTech.

La société a pour objet la commercialisation et la distribution en gros et au détail du matériel et des équipements de télécommunication. Elle commercialise aussi les équipements d'architecture électronique, informatique et audiovisuelle. Elle effectue également les prestations de services après-vente des produits commercialisés.

En 2006, CELLCOM a créé sa propre marque EVERTEK qu'elle a commencé à commercialiser au début sous la forme de produits multimédia et électroménager.

En 2007, elle est devenue le distributeur des lignes et des cartes de recharge de Tunisie Télécom.

En 2008, la société a commencé à commercialiser les téléphones mobiles sous sa propre marque EVERTEK. Cette gamme de produits a été diversifiée par la suite pour s'aligner avec les évolutions techniques et technologiques (Smartphones, tablettes, etc.).

En Décembre 2012, la société a changé sa forme juridique en une société anonyme faisant appel public à l'épargne.

En Janvier 2014, CELLCOM a ouvert son capital au public à hauteur de 31% dans le cadre de son introduction au marché principal de la cote de la bourse de Tunis. Suite à cette opération, le capital de la société a été porté à 4 461 532 Dinars.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les Etats Financiers sont exprimés en Dinars Tunisiens et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le Cadre Conceptuel de la Comptabilité Financière et les Normes Comptables Tunisiennes.

La monnaie de référence de l'enregistrement des opérations comptables est le Dinar Tunisien. La date d'arrêté des comptes est le 31 Décembre. La société établit également des Etats Financiers intermédiaires au 30 Juin de chaque année pour les besoins de se conformer à la réglementation régissant les sociétés cotées en bourse.

L'état de résultat et l'état de flux de trésorerie sont présentés selon la méthode autorisée du Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

III. NOTES SUR LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

► Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées au coût historique qui englobe le prix d'acquisition, les droits et taxes supportés et non récupérables ainsi que tous les frais engagés en vue de mettre l'immobilisation en état de marche en vue de l'utilisation prévue (fret, assurance, etc.).

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire en utilisant les taux suivants :

Catégories	Taux
LOGICIELS	33%
MATERIEL ET OUTILLAGES	15%
MATERIELS DE TRANSPORT	20%
AGENCEMENT ET AMENAGEMENT INSTALLATIONS	10% et 33%
EQUIPEMENTS DE BUREAU	20%
MATERIELS INFORMATIQUES	33%
MATERIELS DE TRANSPORT A STATUT JURIDIQUE PARTICULIER	33%

► Participations

Les titres de participations détenus par la société sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

La valeur d'usage des titres de participation est déterminée, conformément à la Norme Comptable Tunisienne 7 relative aux placements, en tenant compte de plusieurs facteurs notamment la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

► Éléments libellés en monnaie étrangère

Tout actif, passif, produit ou charge résultant d'une opération en monnaie étrangère est converti en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération selon le taux de change en vigueur à cette date conformément à la Norme Comptable Tunisienne 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

A chaque date de clôture, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains ou pertes de change ainsi résultant sont constatés en résultat. Les éléments non monétaires qui sont comptabilisés au coût historique exprimé en monnaies étrangères restent évalués au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

► Stocks

Les stocks de marchandises acquises par la société sont évalués à leur coût d'acquisition. Ce coût comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par l'entreprise ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport et les autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés, déduction faite de toutes les réductions commerciales obtenues.

La formule de valorisation adoptée par la société est celle du coût moyen pondéré et les flux d'entrée et de sortie de stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

A la date de clôture, il est procédé à la détermination de la valeur de réalisation nette des stocks sur la base des hypothèses les plus vraisemblables de la valeur probable de réalisation dans des conditions normales de vente. Toute dépréciation et/ou perte éventuelles sont constatées en charges de l'exercice.

Pour les articles à rotation lente, la Direction de la société a prévu une politique de dépréciation qui varie en fonction de la catégorie des articles et de leur antériorité.

► Revenus

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par l'entreprise et les rendus acceptés par elle. Les sommes encaissées pour le compte de tiers, par exemple les taxes collectées pour le compte de l'Etat, ne font pas partie des revenus.

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés, conformément à la Norme Comptable Tunisienne 3, lorsque l'ensemble des conditions suivantes sont satisfaites :

- i) L'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété ;
- ii) Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable ;
- iii) Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à l'entreprise et
- iv) Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

IV. INFORMATIONS AFFERENTES AUX ELEMENTS DES ETATS FINANCIERS

A. NOTES DU BILAN

A.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes s'élèvent à 400 866 Dinars au 31 Décembre 2022 contre 525 522 Dinars au 31 Décembre 2021. Le tableau de variation des immobilisations pour la période allant du 1^{er} Janvier 2022 au 31 Décembre 2022 se présente comme suit :

Désignations	Valeurs brutes au 31/12/2021	Acquisitions	Cessions	Valeurs brutes au 31/12/2022	Amortissements et provisions cumulés au 31/12/2021	Dotations aux amortissements 31/12/2022	Régularisations	Amortissements et provisions cumulés au 31/12/2022	VCN au 31/12/2021	VCN au 31/12/2022
Logiciels	366 274	-	-	366 274	366 274	-	-	366 274	-	-
Immobilisations incorporelles	366 274	-	-	366 274	366 274	-	-	366 274	-	-
Matériels et outillages	146 064	-	-	146 064	138 778	2 500	-	141 278	7 286	4 785
Agencements, aménagements et installations	1 153 266	10 178	-	1 163 444	969 347	47 285	-	1 016 633	183 919	146 811
Equipements de bureau	190 531	884	-	191 415	165 920	4 804	-	170 723	24 612	20 692
Matériels informatiques	373 585	18 721	(6 492)	385 815	327 393	23 830	(3 974)	347 249	46 192	38 566
Matériels de transport	73 030	-	-	73 030	73 030	-	-	73 030	-	-
Matériels de transport à statut juridique particulier	1 450 857	140 980	(103 684)	1 488 153	1 187 343	171 542	(60 745)	1 298 140	263 514	190 012
Immobilisations en cours	22 000	-	-	22 000	22 000	-	-	22 000	-	-
Immobilisations corporelles	3 409 333	170 762	(110 176)	3 469 920	2 883 811	249 961	(64 719)	3 069 054	525 522	400 866
Total des immobilisations	3 775 607	170 762	(110 176)	3 836 194	3 250 085	249 961	(64 719)	3 435 328	525 522	400 866

A.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 1 672 568 Dinars au 31 Décembre 2022 et au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2022	Soldes au 31/12/2021
Titres de participation	1 761 614	1 731 639
Dépôts et cautionnements	296 492	296 492
Total brut	2 058 106	2 028 131
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	(385 538)	(355 563)
Total net	1 672 568	1 672 568

Le détail des titres de participation se présente comme suit au 31 Décembre 2022 :

En TND	Montant bruts	Provisions	Montants nets
CELLCOM RETAIL	57 975 (*)	(57 975)	-
CELLCOM MAROC	247 620	(3 806)	243 814
CELLCOM COTE D'IVOIRE	307 020	(307 020)	-
CELLCOM INTERNATIONAL	149 999	(4 947)	145 052
CELLCOM DISTRIBUTION	999 000	-	999 000
Total	1 761 614	(373 748)	1 387 866

(*) La valeur brute de la participation de la société « CELLCOM SA » au capital de la société « CELLCOM RETAIL » est passée en 2022 de 28 000 DT (2 800 parts sociales) à 57 975 DT (3 999 parts sociales) à la suite de l'acquisition en 2022 de 1 199 parts sociales anciennement détenues par Mr Mohamed Ben Rhouma au prix global de 29 975 DT. La valeur comptable des titres de participation au capital de « CELLCOM RETAIL » est totalement provisionnée au 31 Décembre 2022.

A.3 Stocks

Les stocks nets s'élèvent à 4 703 093 Dinars au 31 Décembre 2022 contre 9 596 318 Dinars au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2022	Soldes au 31/12/2021
Stocks de marchandises	7 865 355	7 904 712
Stocks en transit	-	3 391 385
Total brut	7 865 355	11 296 096
Provisions pour dépréciation des stocks	(3 162 262)	(1 699 778)
Total net	4 703 093	9 596 318

A.4 Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent à 11 283 948 Dinars au 31 Décembre 2022 contre 8 111 484 Dinars au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2022	Soldes au 31/12/2021
Clients ordinaires	8 835 521	7 617 360
Chèques impayés	3 389 429	3 412 855
Clients douteux	2 544 457	2 416 777
Traites impayées	1 818 369	1 824 369
Effets à recevoir	1 342 752	101 491
Clients factures à établir	1 058 037	136 689
Total brut	18 988 565	15 509 540
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(2 668 520)	(2 416 777)
Provisions sur effets et chèques impayés	(5 036 097)	(4 981 279)
Total net	11 283 948	8 111 484

A.5 Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent à 6 928 817 Dinars au 31 Décembre 2022 contre 9 113 331 Dinars au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2022	Soldes au 31/12/2021
Débiteurs divers	5 040 992	5 416 097
Etat, impôts et taxes	2 265 559	3 137 514
Comptes transitoires	461 737	464 587
Charges constatées d'avance	42 373	29 305
Prêts au personnel	38 768	59 772
Assurance groupe	26 269	22 785
Receveur des finances	5 091	5 091
Avances au personnel	1 035	28 416
Fournisseurs, avances et acomptes	129	129
Comptes courants associés	-	902 370
Fonds de caisse provisoire	-	400
Total brut	7 881 951	10 066 465
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(953 134)	(953 134)
Total net	6 928 817	9 113 331

A.6 Liquidités et équivalents de liquidités

Les Liquidités et équivalents de liquidités nets s'élèvent à 258 619 Dinars au 31 Décembre 2022 contre 4 629 451 Dinars au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2022	Soldes au 31/12/2021
Banque de l'Habitat	218 975	3 948 518
Compte courant postal (C.C.P)	41 020	49 916
Caisses courantes	1 846	628
Amen Bank	654	4 438
Effets et chèques à l'encaissement	-	629 827
Total brut	262 495	4 633 327
Provisions sur effets à l'encaissement	(3 876)	(3 876)
Total net	258 619	4 629 451

A.7 Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres pour la période allant du 1^{er} Janvier 2022 au 31 Décembre 2022 se présente comme suit :

Libellés	Capital social	Réserves légales	Primes d'émission	Résultats reportés	Réserves pour régulation	Actions propres (*)	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31 Décembre 2021	4 461 532	826 890	5 581 416	(1 323 239)	150 000	(145 912)	256 688	9 807 376
Affectation du résultat 2021 selon PV de l'AGO du 30 Juin 2022				256 688				256 688
Résultat de la période							(4 043 520)	(4 043 520)
Capitaux propres au 31 Décembre 2022	4 461 532	826 890	5 581 416	(1 066 550)	150 000	(145 912)	(4 043 520)	5 763 856

() Le nombre d'actions rachetées par la société en vue de régulariser le cours boursier s'élève au 31 Décembre 2022 à 55 061 actions (soit 1,2%). Le coût d'acquisition de ces actions s'élève à 145 912 Dinars. La valeur boursière de ces titres s'élève à 187 207 Dinars.*

A.8 Emprunts

Les emprunts s'élèvent à 62 030 Dinars au 31 Décembre 2022 contre 106 074 Dinars au 31 Décembre 2021 et se rattachent exclusivement aux échéances à plus d'un an sur emprunts leasing.

A.9 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 424 595 Dinars au 31 Décembre 2022 contre 353 596 Dinars au 31 Décembre 2021 et se rapportent à l'estimation des différents risques opérationnels encourus par la société.

A.10 Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 4 181 115 Dinars au 31 Décembre 2022 contre 10 573 718 Dinars au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2022	Soldes au 31/12/2021
Fournisseurs étrangers	2 795 776	4 873 213
Fournisseurs locaux	1 385 340	5 700 505
Total	4 181 115	10 573 718

A.11 Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 2 267 112 Dinars au 31 Décembre 2022 contre 1 584 634 Dinars au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2022	Soldes au 31/12/2021
Dettes fiscales	1 256 854	170 884
Charges à payer	241 966	328 537
Clients créditeurs	194 147	411 498
Recettes en instance d'affectation	193 645	193 645
Dettes sociales	167 178	156 678
Dettes envers le personnel	110 794	276 001
Autres créditeurs divers	90 863	44 431
Compte d'attente	8 802	-
Assurance groupe	2 865	2 959
Total	2 267 112	1 584 634

A.12 Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 Décembre 2022 à 12 549 202 Dinars contre 11 223 277 Dinars au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2022	Soldes au 31/12/2021
Crédits de financements	10 575 289	9 936 113
Chèques et virements à payer	1 067 876	29 605
BH	710 142	1 084 116
Echéances à moins d'un an HANN.LEASE	117 249	110 063
Intérêts courus	72 447	54 114
Tunisie Factoring	6 139	6 139
Attijari Bank	60	3 126
Total	12 549 202	11 223 277

NOTES DE L'ETAT DE RESULTAT

B.1 Revenus

Les revenus s'élèvent à 56 943 215 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 contre 61 599 449 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	2022	2021
Chiffre d'affaires brut	56 944 251	61 605 822
Ristournes à accorder nettes des reprises	(1 035)	(6 373)
Total	56 943 215	61 599 449

B.2 Coût d'achat des marchandises vendues

Le coût d'achat des marchandises vendues s'élève à 51 359 144 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 contre 54 725 303 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignations	2022	2021
Achats de marchandises consommés	38 347 636	50 071 463
Frais sur achats de marchandises	12 855 670	6 318 129
Variation des stocks	168 821	(1 664 289)
RRR obtenus sur achats	(12 984)	-
Total	51 359 144	54 725 303

B.3 Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 2 818 662 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 contre 2 798 918 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	2022	2021
Rémunérations brutes	2 318 577	2 355 654
Cotisations sociales	438 700	375 149
Assurance groupe	61 386	68 115
Total	2 818 662	2 798 918

B.4 Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises s'élèvent au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 à 2 119 979 Dinars (Dotation nette) contre 279 739 Dinars (Dotation nette) au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	2022	2021
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	1 507 944	184 972
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances clients	386 767	68 811
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	249 961	215 812
Dotations aux provisions pour risques et charges	112 225	38 065
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	29 975	-
Reprises sur provisions des actifs	-	10 622
Reprises sur provisions pour risques et charges	(41 226)	(43 421)
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	(45 460)	(31 801)
Reprises sur provisions pour dépréciations des créances	(80 206)	(163 321)
Total	2 119 979	279 739

B.5 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 1 849 104 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 contre 2 042 211 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	2022	2021
Honoraires et commissions	398 974	341 150
Frais de Marketing	251 800	362 092
Locations	246 860	238 203
Impôts et taxes	242 677	285 289
Achats non stockés	222 482	234 945
Entretiens et réparations	110 538	118 400
Frais bancaires	86 871	98 178
Assurances	83 136	86 742
Autres services extérieurs	63 578	57 929
Frais de télécommunication	56 133	54 605
Déplacements, missions et réceptions	55 794	78 283
Etudes, documentations et formations	34 353	20 063
Jetons de présence	30 000	60 000
Transport	13 775	12 526
Pertes ordinaires	3 488	567
Sous-traitance	908	2 475
Transferts de charges	(52 266)	(9 236)
Total	1 849 104	2 042 211

B.6 Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 2 603 853 Dinars (Charge nette) au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 contre 1 482 268 Dinars (Charge nette) au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	2022	2021
Différences de change nettes	2 037 670	1 294 287
Intérêts bancaires sur opérations de financement	402 292	171 498
Intérêts d'escompte et encaissements effets	96 892	5 452
Agios débiteurs	42 260	387
Intérêts Hannibal Lease	24 738	25 453
Agios créditeurs	-	(14 809)
Total	2 603 853	1 482 268

B.7 Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent à 73 086 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 contre 106 989 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	2022	2021
Intérêts sur compte courants associés	71 392	71 577
Autres produits	1 694	35 412
Total	73 086	106 989

B.8 Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 71 426 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 contre 34 818 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	2022	2021
Produits nets sur cessions d'immobilisations	43 377	33 250
Autres gains	28 049	1 568
Total	71 426	34 818

B.9 Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 245 032 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 contre 2 303 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	2022	2021
Pertes liées au contrôle fiscal	216 682	-
Autres pertes	13 859	406
Pénalités et amendes	14 491	1 897
Total	245 032	2 303

B.10 Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'élève à 135 472 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 contre 153 825 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2021.

B.11 Résultat par action

Le résultat par action s'élève à (0,906) Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 contre 0,058 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignations	2022	2021
Résultat net	(4 043 520)	256 688
Nombre total d'actions	4 461 532	4 461 532
Résultat par action	(0,906)	0,058
Nombre moyen pondéré d'actions (hors actions propres)	4 406 471	4 406 471
Résultat par action (hors actions propres)	(0,918)	0,058

B. NOTES DE L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

C.1 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation présentent un total négatif de 5 510 645 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 contre un flux négatif de 558 017 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2022	Soldes au 31/12/2021	Variation
Résultat net de l'exercice			(4 043 520)
Ajustements pour :			
Amortissements des immobilisations	(3 435 328)	(3 250 085)	185 243
Ajustement pour amortissements des immobilisations cédées			64 719
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	(385 538)	(355 563)	29 975
Provisions pour dépréciation des stocks	(3 162 262)	(1 699 779)	1 462 484
Provisions pour dépréciation des créances clients	(7 704 617)	(7 398 056)	306 560
Provisions pour dépréciation des autres créances	(953 134)	(953 134)	-
Provisions pour risques et charges	424 595	353 596	70 999
Total 1			2 119 979
Ajustements pour variation des :			
Stocks	7 865 355	11 296 096	3 430 741
Créances clients	18 988 565	15 509 540	(3 479 025)
Autres actifs	7 881 951	10 066 465	2 184 514
Fournisseurs et autres dettes	6 448 228	12 158 352	(5 710 124)
Variation des intérêts courus	72 447	54 114	18 333
Total 2			(3 555 561)
Ajustement pour plus-value sur cessions d'immobilisations			(31 543)
Total 3			(31 543)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			(5 510 645)

C.2 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentent un total négatif de 123 737 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 contre un flux négatif de 208 949 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2022	Soldes au 31/12/2021	Variation
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Variation des immobilisations corporelles et incorporelles	3 836 194	3 775 607	(60 586)
Ajustement pour valeurs brutes des immobilisations cédées			(110 176)
Total 1			(170 762)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Valeurs brutes des immobilisations cédées			110 176
Amortissements cumulés des immobilisations cédées			(64 719)
Plus-value sur cessions d'immobilisations			31 543
Total 2			77 000
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations financières			
Dépôts et cautionnements versés	296 492	296 492	-
Total 3			-
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations financières			
Titres de participation	2 058 106	2 028 131	(29 975)
Total 2			(29 975)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			(123 737)

C.3 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement présentent un total positif de 602 318 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 contre un flux positif de 3 277 040 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2022	Soldes au 31/12/2021	Variation
Remboursements d'emprunts leasing (Principal)			
Variations des emprunts leasing à long terme	62 030	106 074	(44 044)
Variations des échéances à moins d'un sur emprunts leasing	117 249	110 063	7 186
Total 1			(36 857)
Variation des crédits de financement à court terme			
Variation des crédits de financement à court terme	10 575 289	9 936 113	639 176
Total 2			639 176
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement			602 318

C.4 Trésorerie à la clôture de la période

La trésorerie nette présente un solde négatif de 1 521 723 Dinars au 31 Décembre 2022 contre un solde positif de 3 510 340 Dinars au 31 Décembre 2021 se détaillant comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2022	Soldes au 31/12/2021
Liquidités et équivalents de liquidités	262 495	4 633 327
Attijari Bank	(60)	(3 126)
Tunisie Factoring	(6 139)	(6 139)
Banque de l'Habitat	(710 142)	(1 084 116)
Chèques et virements à payer	(1 067 876)	(29 605)
Total	(1 521 723)	3 510 340

V. NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

1- Engagements donnés

- La société « CELLCOM SA » a consenti au profit de la Banque de l'Habitat un nantissement en premier rang de son fonds de commerce en garantie des crédits de gestion obtenus auprès de cette banque à hauteur de 15 500 000 Dinars.
- Les effets escomptés non échus avec la Banque de l'Habitat s'élèvent au 31 Décembre 2022 à 1 662 181 DT.

2- Engagements reçus

- La société « CELLCOM SA » a obtenu le cautionnement personnel et solidaire de la société « YKH HOLDING » au profit de la Banque de l'Habitat en garantie des crédits de gestion obtenus à hauteur de de 15 500 000 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a obtenu des cautions de la part de la Banque de l'Habitat au profit de « Tunisie Telecom » en relation avec l'activité de distribution des cartes de recharge pour un montant total de 20 000 Dinars.

VI. NOTE SUR LES PARTIES LIEES

1- Identification des parties liées

Les parties liées de la société CELLCOM SA sont les suivantes :

- Les actionnaires

- ✓ La société Y.K.H Holding
- ✓ Monsieur Tarek Ben Yassine Hamila
- ✓ Monsieur Yassine Ben Tarek Hamila
- ✓ Mademoiselle Alya Bent Tarek Hamila
- ✓ Mademoiselle Eya Bent Tarek Hamila

- Les Directeurs Généraux

- ✓ Monsieur Mohamed Amine Chouaieb (du 1/1/2022 au 30/06/2022)
- ✓ Monsieur Housseem Eddine Ben Othman (du 1/7/2022 au 10/11/2022)
- ✓ Monsieur Samir Douik (du 11/11/2022 au 31/12/2022)

- Les administrateurs

- ✓ La société Y.K.H Holding représentée par Mr Tarek Hamila
- ✓ Monsieur Farouk Bey
- ✓ Madame Aouatef Jouirou
- ✓ Madame Ghofrane Zitouni
- ✓ Monsieur Mohamed Garbouj
- ✓ Monsieur Mohamed Amine Chouaieb (jusqu'au 30/06/2022)

- Les sociétés du groupe Hamila en Tunisie

- ✓ La société KASSO SA
- ✓ La société YHK Consulting
- ✓ La société YHK Immobilière
- ✓ La société HIT Production
- ✓ La société AL ATABA Immobilière
- ✓ La société CELLCOM Retail
- ✓ La société YHK Holding
- ✓ La société CELLCOM Maroc
- ✓ La société CELLCOM Côte d'Ivoire
- ✓ La société CELLCOM International
- ✓ La société CELLCOM Distribution

2- Transactions et soldes avec les parties liées

Les transactions et soldes avec les parties liées se détaillent comme suit :

1) Société « Y.K.H Consulting »

- Les honoraires relatifs à la convention d'assistance, d'étude et de conseil conclue en Janvier 2003 par la société « CELLCOM SA » avec la société « Y.K.H Consulting » s'élèvent au titre de l'exercice 2022 à 165 872 Dinars (hors taxes). Le solde fournisseur « Y.K.H Consulting » s'élève au 31 Décembre 2022 à 22 041 Dinars.
- Le client « YKH Consulting » présente au 31 Décembre 2022 un solde débiteur de 1 655 Dinars.

2) Société « CELLCOM Distribution »

- La société « CELLCOM SA » a mis à la disposition de la société « CELLCOM Distribution » un espace au niveau du siège, sis à la Charguia 2, moyennant un loyer annuel de 12 000 Dinars (hors taxes) à compter du 1^{er} Janvier 2017. Le loyer relatif à l'exercice 2022, constaté en produits à recevoir, s'élève à 12 000 Dinars (Hors taxes). Le solde non réglé au titre de cette mise à disposition s'élève au 31 Décembre 2022 à 85 680 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a facturé en 2022 à la société « CELLCOM Distribution » les frais communs de gestion relatifs à l'exercice 2021 pour un montant de 219 668 Dinars (Hors taxes). Le solde non réglé au titre de cette prestation s'élève au 31 Décembre 2022 à 525 861 Dinars.
- Les frais communs de gestion à facturer par la société « CELLCOM SA » à la société « CELLCOM Distribution » au titre de l'exercice 2022 s'élèvent à 334 834 Dinars et sont constatés en produits à recevoir.
- En 2022, la société « CELLCOM DISTRIBUTION » a remboursé à la société « CELLCOM SA » le montant total, en principal, des avances en compte courant associé s'élevant à 902 370 DT. Les produits d'intérêts relatifs à ce compte courant associé, calculés au taux de 8%, s'élèvent en 2022 à 69 554 DT (hors taxes) et sont constatés en produits à recevoir. Le solde non réglé au titre de ces intérêts s'élève au 31 Décembre 2022 à 388 499 Dinars. Par ailleurs, la société « CELLCOM Distribution » a encaissé en 2022 des virements de la part des clients de la société « Cellcom SA » et destinés à cette dernière pour un montant total de 212 431 DT dont une partie a été remboursée en 2022. Le solde de ces transferts s'élève au 31 Décembre 2022 à 46 431 DT.
- La société « CELLCOM SA » a facturé au cours de l'exercice 2022 à la société « CELLCOM Distribution » des ventes de téléphones pour un montant hors taxe de 3 716 563 Dinars. Le solde client « CELLCOM Distribution » s'élève au 31 Décembre 2022 à 576 032 Dinars.
- Au cours de l'exercice 2022, les achats de marchandises facturés par la société « CELLCOM Distribution » à la société « CELLCOM SA » s'élèvent, en hors taxes, à 3 284 001 Dinars. Le solde fournisseur « CELLCOM Distribution » s'élève au 31 Décembre 2022 à 233 545 Dinars.

3) Société « KASSO SA »

La société « KASSO SA » a mis à la disposition de la société « CELLCOM SA », depuis 2005, un local sis à la Charguia 2, que cette dernière utilise comme siège social. La charge locative relative à l'exercice 2022 s'élève à 117 759 Dinars (Hors taxes). Le solde fournisseur « KASSO SA » est nul au 31 Décembre 2022.

4) Société « AI ATABA Immobilière SARL »

La société « AL ATABA Immobilière SARL » a mis à la disposition de la société « CELLCOM SA », depuis le 1^{er} Juillet 2015, un ensemble immobilier constitué d'une administration indépendante, d'un dépôt de stockage et d'une aire de stationnement sis à la Charguia 2. La charge locative relative à l'exercice 2022 s'élève à 52 913 Dinars (Hors taxes). Le solde fournisseur « AI Ataba Immobilière SARL » est nul au 31 Décembre 2022.

5) Société « CELLCOM Retail »

- Au 31 Décembre 2022, le solde non réglé au titre des frais communs de gestion facturés par la société « CELLCOM SA » à la société « CELLCOM Retail » s'élève à 465 769 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a facturé au cours de l'exercice 2022 à la société « CELLCOM Retail » des ventes de téléphones et d'accessoires pour un montant de 53 154 Dinars. Le solde client « CELLCOM Retail » s'élève au 31 Décembre 2022 à 312 812 Dinars.

6) Société « YKH DISTRIBUTION »

Le fournisseur « YKH DISTRIBUTION » présente au 31 Décembre 2022 un solde créditeur de 4 819 Dinars.

7) D'autres opérations

D'autres opérations ont été réalisées au cours de l'exercice 2022 entre la société « CELLCOM SA » et les parties liées. Ces opérations se détaillent comme suit :

Partie liée	Nature de la transaction	Montants	Solde au 31 Décembre 2022
YKH DISTRIBUTION	Ventes de téléphones et d'accessoires	937	2 369
Mr TARAK YASSINE HAMILA	Ventes de téléphones et d'accessoires	915	1 974
Total		1 852	4 343

VII. SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Soldes intermédiaires de Gestion

Produits	2022	2021	Charges	2022	2021	Soldes	2022	2021
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	56 943 215	61 599 449	Achats de marchandises consommées et variation de stock	51 359 144	54 725 303	Marge commerciale	5 584 072	6 874 146
Marge commerciale	5 584 072	6 874 146	Autres charges externes	1 606 427	1 756 922			
Total	5 584 072	6 874 146	Total	1 606 427	1 756 922	Valeur ajoutée brute	3 977 645	5 117 223
Valeur ajoutée brute	3 977 645	5 117 223	Impôts et taxes	242 677	285 289			
			Charges de personnel	2 818 662	2 798 918			
Total	3 977 645	5 117 223	Total	3 061 340	3 084 207	Excédent brut d'exploitation	916 305	2 033 016
Excédent brut d'exploitation	916 305	2 033 016						
Autres gains	71 426	34 818	Autres pertes	245 032	2 303			
Autres produits	73 086	106 989	Charges financières	2 603 853	1 482 268			
Reprise sur provisions	121 433	196 120	Dotations aux amortissements et aux provisions	2 241 412	475 859			
			Impôts sur les sociétés	135 472	153 825			
Total	1 182 249	2 370 943	Total	5 225 769	2 114 255	Résultat net	(4 043 520)	256 688

VIII. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Les titres de participation détenus sur la société « CELLCOM MAROC » accusent au 31 Décembre 2022 un solde de 247 620 DT, et sont provisionnés à hauteur de 3 806 DT. Ces titres correspondent à une participation de 60% dans le capital de ladite société, qui s'élève à 2 000 000 MAD.

Sur la base du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 17 Décembre 2018, cette société a été dissoute et les travaux de liquidation ont été clôturés par la constatation d'un mali déficitaire de 81 928 MAD.

En date du 14 Septembre 2023, la société a obtenu l'autorisation de l'Office des Changes Marocain pour le rapatriement de sa quote-part dans le produit de liquidation, pour un montant de 1 116 000 Dirhams. L'encaissement de ce montant est en cours.

Les présents Etats Financiers sont arrêtés par le Conseil d'Administration du 17 Octobre 2023. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Messieurs les actionnaires de la société « CELLCOM SA »,

I. Rapport sur les Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 Juin 2022, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société « CELLCOM S.A », qui comprennent le bilan arrêté au 31 Décembre 2022, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **5 763 856 DT**, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à **4 043 520 DT**.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constituait la question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

• Evaluation des stocks

Risques identifiés

Les stocks de la société présentent au 31 Décembre 2022 un solde net de 4 703 093 DT soit 19% du total des actifs (Note A.3 aux Etats Financiers).

Les stocks de la société sont évalués à leur coût d'acquisition. Ce coût comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport et les autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés, déduction faite de toutes les réductions commerciales obtenues.

La formule de valorisation adoptée par la société est celle du coût moyen pondéré et les flux d'entrée et de sortie de stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

A la date de clôture, il est procédé à la détermination de la valeur de réalisation nette des stocks sur la base des hypothèses les plus vraisemblables de la valeur probable de réalisation dans des conditions normales de vente. Toutes dépréciations et/ou pertes éventuelles sont constatées en charges de l'exercice.

Pour les articles à rotation lente, la Direction de la société a prévu une politique de dépréciation qui varie en fonction de la catégorie des articles et de leur antériorité.

Les risques suivants ont été identifiés concernant les stocks :

- La nature des stocks de la société, notamment le fait qu'ils soient fortement liés à l'évolution technologique, implique une forte variation de leurs prix de vente et du rythme de leur écoulement sur le marché ;
- La diversité de la gamme de produits offerts par la société, et la nécessité d'assurer un service après-vente de qualité, implique un besoin d'approvisionnement et de suivi d'un stock de pièces de rechange, dont la consommation effective peut s'écarter des estimations ;
- Les canaux de distribution relatifs au secteur font que la société ait un recours important à la pratique de consignation de ses stocks chez les tiers.

Ces particularités impactent de façon directe les taux de rotation des stocks, leurs valeurs de réalisation nettes, les risques liés à leur existence physique et en conséquence, les provisions correspondantes.

Notre réponse à ces risques

Pour adresser les risques précités, nos travaux ont consisté notamment à réaliser les procédures suivantes :

- Analyse de la pertinence et de la bonne application des politiques de provisionnement des stocks en fonction de leur rotation et leur antériorité ; et
- Recalcul de la valeur de réalisation nette des stocks sur la base des ventes post-clôture ou des derniers prix de vente appliqués et vérification du caractère approprié des provisions estimées et comptabilisées ;
- Assistance à l'inventaire physique des stocks au niveau des sites les plus importants et vérification par échantillonnage que les quantités recensées ont été correctement prises en compte en comptabilité ;
- Envoi de demandes de confirmation des stocks en consignment aux tiers concernés ou assistance à l'inventaire de ces stocks.

4. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes, dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société par référence aux données figurant dans les Etats Financiers.

Nos travaux consistent à lire ce rapport et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la Loi 2005-96 du 18 Octobre 2005 que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

2. Conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

3. Respect des délais de publication des Etats Financiers et de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du Marché Financier, telle que modifiée par les textes subséquents, la société est tenue de déposer ou d'adresser, sur supports papiers et magnétiques, au Conseil du Marché Financier et à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dans un délai maximum de quatre mois à partir de la date de clôture de l'exercice comptable, les Etats Financiers individuels et consolidés, les rapports du ou des commissaires aux comptes, les rapports de gestion, l'ordre du jour et le projet des résolutions proposées par le Conseil d'Administration.

Par ailleurs, en application de l'article 3 Bis de la même loi, la société est tenue de publier dans les mêmes délais, ses Etats Financiers accompagnés du texte intégral de l'opinion du commissaire aux comptes, au Bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

En outre, en application des dispositions de l'article 275 du Code des Sociétés Commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire, doit se réunir au moins une fois par année dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice comptable à l'effet de contrôler les actes de gestion, approuver les comptes et prendre les décisions relatives aux résultats.

Ces dispositions n'ont pas été observées par la société.

**AMC Ernst & Young
2023
Achraf Guermech**

Tunis, le 30 Octobre

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ETATS FINANCIERS – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Messieurs les actionnaires de la société CELLCOM SA,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2022.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les Etats Financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours de l'exercice 2022

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informés de conventions ou opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2022.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2022.

1) Société « Y.K.H Consulting »

- Les honoraires relatifs à la convention d'assistance, d'étude et de conseil conclue en Janvier 2003 par la société « CELLCOM SA » avec la société « Y.K.H Consulting » s'élèvent au titre de l'exercice 2022 à 165 872 Dinars (hors taxes). Le solde fournisseur « Y.K.H Consulting » s'élève au 31 Décembre 2022 à 22 041 Dinars.
- Le client « YKH Consulting » présente au 31 Décembre 2022 un solde débiteur de 1 655 Dinars.

2) Société « CELLCOM Distribution »

- La société « CELLCOM SA » a mis à la disposition de la société « CELLCOM Distribution » un espace au niveau du siège, sis à la Charguia 2, moyennant un loyer annuel de 12 000 Dinars (hors taxes) à compter du 1^{er} Janvier 2017. Le loyer relatif à l'exercice 2022, constaté en produits à recevoir, s'élève à 12 000 Dinars (Hors taxes). Le solde non réglé au titre de cette mise à disposition s'élève au 31 Décembre 2022 à 85 680 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a facturé en 2022 à la société « CELLCOM Distribution » les frais communs de gestion relatifs à l'exercice 2021 pour un montant de 219 668 Dinars (Hors taxes). Le solde non réglé au titre de cette prestation s'élève au 31 Décembre 2022 à 525 861 Dinars.

- Les frais communs de gestion à facturer par la société « CELLCOM SA » à la société « CELLCOM Distribution » au titre de l'exercice 2022 s'élèvent à 334 834 Dinars et sont constatés en produits à recevoir.
- En 2022, la société « CELLCOM DISTRIBUTION » a remboursé à la société « CELLCOM SA » le montant total, en principal, des avances en compte courant associé s'élevant à 902 370 DT. Les produits d'intérêts relatifs à ce compte courant associé, calculés au taux de 8%, s'élèvent en 2022 à 69 554 DT (hors taxes) et sont constatés en produits à recevoir. Le solde non réglé au titre de ces intérêts s'élève au 31 Décembre 2022 à 388 499 Dinars. Par ailleurs, la société « CELLCOM Distribution » a encaissé en 2022 des virements de la part des clients de la société « CELLCOM SA » et destinés à cette dernière pour un montant total de 212 431 DT dont une partie a été remboursée en 2022. Le solde de ces transferts s'élève au 31 Décembre 2022 à 46 431 DT.
- La société « CELLCOM SA » a facturé au cours de l'exercice 2022 à la société « CELLCOM Distribution » des ventes de téléphones pour un montant hors taxes de 3 716 563 Dinars. Le solde client « CELLCOM Distribution » s'élève au 31 Décembre 2022 à 576 032 Dinars.
- Au cours de l'exercice 2022, les achats de marchandises facturés par la société « CELLCOM Distribution » à la société « CELLCOM SA » s'élèvent, en hors taxes, à 3 284 001 Dinars. Le solde fournisseur « CELLCOM Distribution » s'élève au 31 Décembre 2022 à 233 545 Dinars.

3) Société « KASSO SA »

La société « KASSO SA » a mis à la disposition de la société « CELLCOM SA », depuis 2005, un local sis à la Charguia 2, que cette dernière utilise comme siège social. La charge locative relative à l'exercice 2022 s'élève à 117 759 Dinars (Hors taxes). Le solde fournisseur « KASSO SA » est nul au 31 Décembre 2022.

4) Société « AL ATABA Immobilière SARL »

La société « AL ATABA Immobilière SARL » a mis à la disposition de la société « CELLCOM SA », depuis le 1^{er} Juillet 2015, un ensemble immobilier constitué d'une administration indépendante, d'un dépôt de stockage et d'une aire de stationnement sis à la Charguia 2. La charge locative relative à l'exercice 2022 s'élève à 52 913 Dinars (Hors taxes). Le solde fournisseur « Al Ataba Immobilière SARL » est nul au 31 Décembre 2022.

5) Société « CELLCOM Retail »

- Au 31 Décembre 2022, le solde non réglé au titre des frais communs de gestion facturés par la société « CELLCOM SA » à la société « CELLCOM Retail » s'élève à 465 769 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a facturé au cours de l'exercice 2022 à la société « CELLCOM Retail » des ventes de téléphones et d'accessoires pour un montant de 53 154 Dinars. Le solde client « CELLCOM Retail » s'élève au 31 Décembre 2022 à 312 812 Dinars.

6) Société « YKH DISTRIBUTION »

Le fournisseur « YKH DISTRIBUTION » présente au 31 Décembre 2022 un solde créditeur de 4 819 Dinars.

7) Autres opérations

D'autres opérations ont été réalisées au cours de l'exercice 2022 entre la société « CELLCOM SA » et les parties liées. Ces opérations se détaillent comme suit :

Partie liée	Nature de la transaction	Montant	Solde au 31 Décembre 2022
YKH DISTRIBUTION	Ventes de téléphones et d'accessoires	937	2 369
Mr TARAK YASSINE HAMILA	Ventes de téléphones et d'accessoires	915	1 974
Total		1 852	4 343

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

- 1) Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
 - La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général sont fixés par la décision du Conseil d'Administration réuni le 22 Novembre 2021 qui a fixé son mandat à partir du 23 Novembre 2021 jusqu'au 30 Juin 2022, date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2021. La rémunération est composée d'un salaire annuel net de 162 000 DT et d'une prime annuelle nette variable en fonction du résultat net. En outre, la société a mis à la disposition du Directeur Général une voiture de fonction et a pris en charge les dépenses de ce véhicule (Réparations, assurances) ainsi que les frais de carburant à hauteur de 600 Dinars par mois. Par ailleurs, et suite à la fin du mandat du Directeur Général, le Conseil d'Administration réuni le 1^{er} Juillet 2023, a fixé son solde de tout compte à un montant net de 35 000 DT.
 - Le Conseil d'Administration réuni le 30 Juin 2022 a nommé un nouveau Directeur Général à partir du 1^{er} Juillet 2022 dont la rémunération est composée d'un salaire annuel net de 162 000 DT et d'une prime annuelle nette variable en fonction du résultat net. En outre, la société a mis à la disposition du nouveau Directeur Général une voiture de fonction avec prise en charge de tous les frais y relatifs et des dépenses de carburant dans la limite de 200 litres par mois et d'un quota de cartes de recharge téléphonique selon le barème de la société.
 - A la suite de la démission de ce nouveau Directeur Général avec date d'effet au 10 Novembre 2022, le Conseil d'Administration réuni le 2 Novembre 2022 a nommé un nouveau Directeur Général en gardant les mêmes rémunérations et avantages prévus pour l'ancien Directeur Général qui ont été décidés par le Conseil d'Administration réuni le 30 Juin 2022.
 - Les rémunérations exceptionnelles accordées aux membres du Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article 205 du Code des Sociétés Commerciales sont composées de jetons de présence et sont fixées sur la base d'une proposition du Conseil d'Administration soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes. Pour l'exercice 2022, les jetons de présence ont été estimés à 30 000 DT.

- 2) Les obligations et engagements de la Société « CELLCOM SA » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des Etats Financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2022, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars, hors charges sociales	Directeurs Généraux		Administrateurs	
	Charge de l'exercice 2022	Passif au 31-déc-22	Charge de l'exercice 2022	Passif au 31-déc-22
Avantages à court terme accordés au Directeur Général (Période du 1 ^{er} Janvier 2022 au 30 Juin 2022)	258 606	-	-	-
Avantages à court terme accordés au Directeur Général (Période du 1 ^{er} Juillet 2022 au 10 Novembre 2022)	90 145	-	-	-
Avantages à court terme accordés au Directeur Général (Période du 11 Novembre 2022 jusqu'au 31 Décembre 2022)	27 953	27 953	-	-
Avantages à court terme aux Administrateurs	-	-	30 000	30 000
Total	377 730	27 953	30 000	30 000

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475, du Code des Sociétés Commerciales.

**AMC Ernst & Young
Achraf Guermech**

Tunis, le 30 Octobre 2023